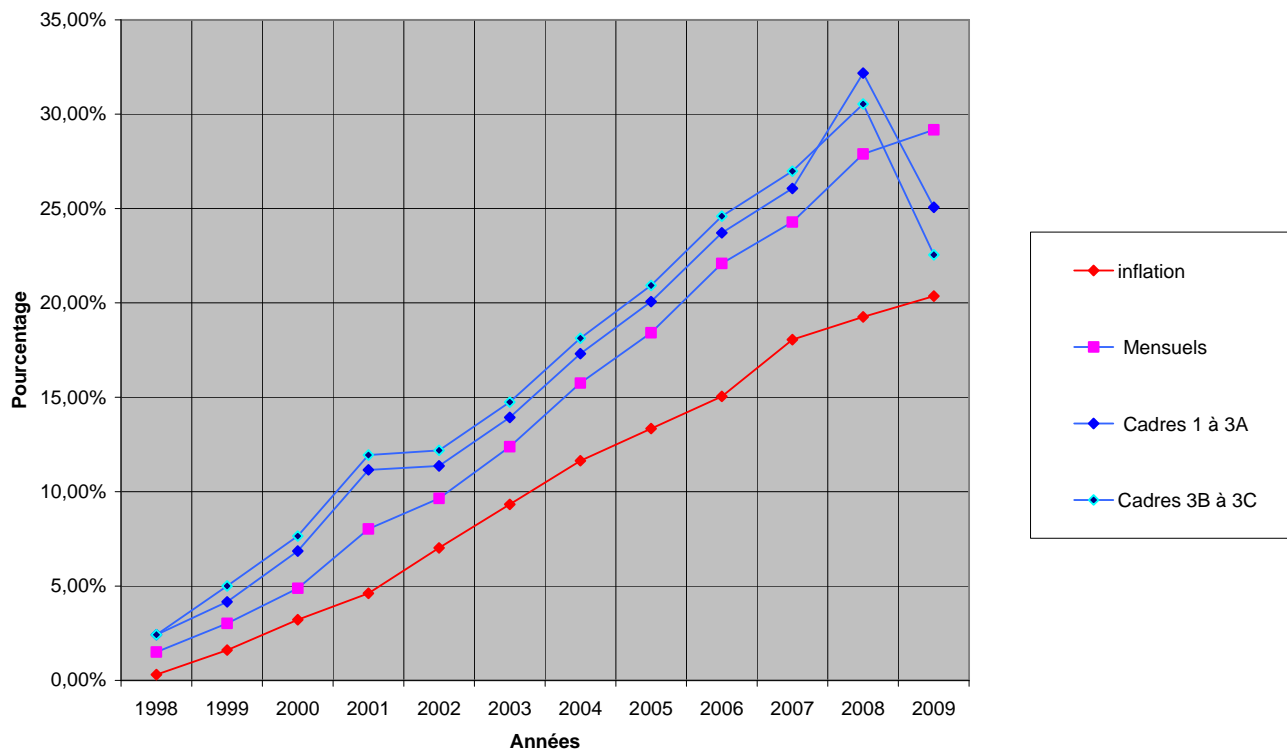


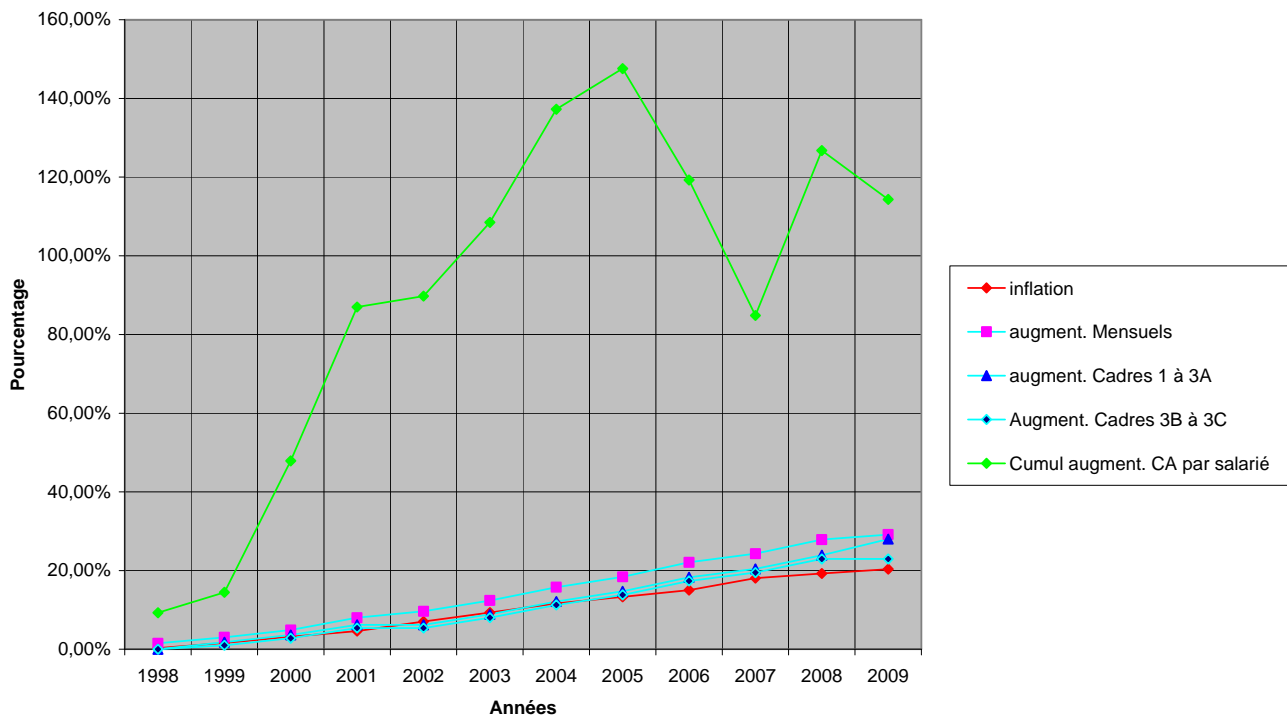
# Négociations salariales 2010

Le 25 janvier 2010

Pourcentage cumulé d'augmentation des revenus (salaire + bonus) depuis 1998



Comparaison des pourcentages cumulés depuis 1998 d'augmentation des salaires et du CA par salarié



## La CFE-CGC revendique : 4,5% d'augmentation + 1 mois de salaire

Deux dessins en disent bien plus qu'un long discours :

- Le premier montre que pour la première fois depuis 1998, les revenus des cadres ALF ont baissé brutalement et significativement
- Le second montre qu'au cours de la période 1998-2009, le CA par salarié ALF a cru beaucoup plus rapidement que les salaires, alors que l'environnement économique s'est considérablement dégradé.

En conséquence , **la CFE-CGC revendique pour 2010 :**

- **une augmentation de la masse salariale de 4,5 %** se décomposant comme suit :
  - o 2% d'augmentation générale pour tous les salariés
  - o 1,7 % d'augmentation individuelle
  - o 0,5 % pour les promotions
  - o 0,3% pour le rattrapage des inégalités
- **une prime exceptionnelle d'un mois de salaire pour tous les salariés** destinée à compenser les pertes de pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de travail
- **une enveloppe spécifique à l'établissement de Eu** destinée à récompenser les efforts de reconversion des salariés dans le cadre du plan Ambition 2011.

Par ailleurs, la CFE-CGC dénonce les règles de calcul du bonus, qui ont conduit à des traitements totalement inéquitables des salariés suivant leur entité d'appartenance (BG, Région, Fonctions centrales)

**Elle réitère avec force sa demande d'abandon pur et simple des coefficients multiplicateurs, qu'ils soient Corporate ou dépendant de l'entité d'appartenance du salarié.**